



Commission des Compétitions Jeunes et Seniors SAISON 2022/2023

PROCÈS-VERBAL N°6

Réunion restreinte du : vendredi 19 août 2022

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de **2 jours** pour les Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..*

COUPE DE FRANCE – 2^{ème} Tour

24891604 : CSA KREMLIN BICETRE 1 / FC ROMAINVILLE 1 du 12/06/2022 (2^{ème} tour)

La Commission prend note de la décision de la Commission Régionale d'Appel du 12 août 2022, ayant donné le match à rejouer avec 3 arbitres officiels et 1 délégué à la charge des deux clubs, . fixe la rencontre le 28 Août 2022.

En cas de terrain indisponible à cette date, la rencontre sera inversée sur les installations de ROMAINVILLE FC.

La Commission invite les deux clubs à prendre connaissance de l'article 20.2.3. du R.S.G. de la L.P.I.F.F. relatives aux dispositions prévues quant à la qualification des joueurs en cas de match donné à rejouer.

COUPE DE FRANCE – Tour de cadrage

24548201 : PERSAN US 03 1 / MITRY MORY 1 du 28/08/2022

Reprise du dossier,

Courriel de l'US PERSAN US 03 informant de la mise à disposition de ses installations sportives à la date et à l'heure officielles.

Cette rencontre aura lieu le Dimanche 28 Août 2022 à 14h30, sur le stade Gaston Deschamps à PERSAN.

24548211 : BUSSY ST GEORGES FC 1 / BOBIGNY EFC 1 du 28/08/2022

Demande de BUSSY ST GEORGES FC de reporter le match au 04/09/2022, en raison de la fermeture de son terrain habituel.

La Commission demande au club de BUSSY ST GEORGES FC de lui communiquer un document officiel de la mairie et de lui indiquer un autre terrain pour jouer ce match, **au plus tard le mardi 23 août 2022.**

A défaut cette rencontre sera inversée sur les installations de BOBIGNY EFC.